

RAPPORT ANNUEL 2022

**Application du Règlement
de gestion contractuelle**

**Régie incendie des Monts
Règlement 006 – Gestion contractuelle**



TABLE DES MATIERES

1. Préambule.....	2
2. Objet.....	2
3. Le règlement sur la gestion contractuelle.....	2
4. Octroi de contrats.....	2
5. Les modes de sollicitation.....	3
6. Plainte.....	3
7. Sanction.....	3
8. Annexe 1.....	4-5

1. Préambule

Conformément à l'article 573.3.1.2 de la loi sur les cités et villes, la Régie incendie des Monts doit présenter annuellement un rapport concernant l'application de gestion contractuelle.

2. Objet

Ce rapport a pour principal objectif de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle de la Régie en renseignant les citoyens sur l'application des mesures prévues à son Règlement sur la gestion contractuelle.

3. Le règlement sur la gestion contractuelle

En vertu de l'article 278 de la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, les politiques de gestion contractuelle des organismes municipaux sont réputées des Règlements sur la gestion contractuelle, et ce depuis le 1^{er} janvier 2018.

La Régie incendie des Monts a adopté son règlement de gestion contractuelle le 1^{er} mars 2018 et elle n'a apporté aucune modification à ce règlement depuis sa création.

4. Octroi de contrats

La Régie tient à jour sur Internet la liste des contrats qu'elle conclut et qui comportent une dépense d'au moins 25 000\$. Cette liste est publiée, conformément à la loi, sur le système électronique d'appel d'offres approuvé par le gouvernement.

Également, tel que requis par la Loi, la Régie présente la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$.

Voir en Annexe 1 le sommaire des contrats de plus de 25 000\$ octroyés par la Régie en 2022.

5. Les modes de sollicitation

La Régie peut conclure des contrats selon les quatre principaux modes de sollicitations possibles : le contrat conclu de gré à gré; le contrat conclu à la suite d'une demande de prix par écrit; le contrat conclu à la suite d'un appel d'offres sur invitation auprès d'au moins deux fournisseurs; ou le contrat conclu à la suite d'un appel d'offres public. Pour déterminer le mode de sollicitation à utiliser, la Régie tient compte de l'estimation de la dépense du contrat qu'elle désire octroyer ainsi que des dispositions législatives et réglementaires à cet égard.

6. Plainte

Aucune plainte n'a été reçue concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

7. Sanction

Aucune sanction n'a été appliquée concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

Rapport déposé lors de la séance du 2 mars 2023.



Annexe 1

Contrats de plus de 2 000\$ totalisant plus de 25 000\$ par fournisseur
Du 2022-01-01 au 2022-12-31

Fournisseurs	Descriptions	Montants facturés	Date octroi des contrats de plus de 25 000\$
Alliance Ford inc.	Véhicule Ford F-150 2022 #823	63 875.51 \$	2021-12-02
	Pare-choc arrière pour camion #825	3 764.30 \$	
	Réparation de l'embrayage du camion #924	2 193.72 \$	
	Remboursement dépôt garanti / Appel offre 20210903 Ford F-150	6 387.55 \$	
	Ford Explorer XLT 2020 usagé	40 816.13 \$	2022-10-06
	Total Alliance Ford Inc.	117 037.21 \$	
ARÉO-FEU	Habits de combat 2022	37 320.89 \$	2021-10-07
	2 valves pour le camion #622	3 171.11 \$	
	réparation apria	2 142.57 \$	
	Bancs essai : 11 appareils ARA	3 679.20 \$	
	Bancs d'essai APRIAS	7 655.73 \$	
	Bottes pour chefs	2 551.58 \$	
	Total Aréo-Feu	56 521.08 \$	
Foss National Leasing	Essence du 23 février au 25 mars 2022	2 350.53 \$	
	Essence du 26 mars au 25 avril 2022	3 958.83 \$	
	Essence du 26 avril au 25 mai 2022	5 940.99 \$	
	Essence du 26 mai au 23 juin 2022	6 003.07 \$	
	Essence du 24 juin au 24 juillet 2022	8 030.40 \$	
	Essence du 25 juillet au 24 août 2022	7 663.95 \$	
	Essence du 25 août au 24 septembre 2022	5 445.36 \$	
	Essence du 25 septembre au 24 octobre 2022	3 757.13 \$	
	Essence du 25 octobre au 24 novembre 2022	4 178.53 \$	
	Essence du 25 novembre au 20 décembre 2022	4 241.26 \$	
	Total Foss National Leasing	51 570.05 \$	
FQM Assurances Inc.	Assurance accidents du 2022-07-14 au 2023-07-14	2 576.49 \$	
	Assurances du 2022-07-14 au 2023-07-14	64 135.92 \$	
	Total FMQ Assurances Inc.	66 712.41 \$	
LPCP Notaires	Achat lot 2 991 203, Val-David	760 940.56 \$	2022-07-21
	Total LPCP Notaires	760 940.56 \$	
Municipalité de Lantier	Loyer Janvier 2022	2 386.91 \$	
	Loyer Février 2022	2 386.91 \$	
	Loyer Mars 2022	2 386.91 \$	
	Loyer Avril 2022	2 386.91 \$	
	Loyer Mai 2022	2 386.91 \$	
	Loyer Juin 2022	2 386.91 \$	
	Loyer Juillet 2022	2 386.91 \$	
	Loyer Août 2022	2 386.91 \$	
	Loyer Septembre 2022	2 386.91 \$	
	Loyer Octobre 2022	2 386.91 \$	
	Loyer Novembre 2022	2 386.91 \$	
	Loyer Décembre 2022	2 386.91 \$	
	Total municipalité de Lantier	28 642.92 \$	
Municipalité de Val-Morin	Loyer Janvier 2022	2 489.67 \$	
	Loyer Février 2022	2 489.67 \$	
	Loyer Mars 2022	2 489.67 \$	
	Loyer Avril 2022	2 489.67 \$	
	Loyer Mai 2022	2 489.67 \$	
	Loyer Juin 2022	2 489.67 \$	
	Loyer Juillet 2022	2 489.67 \$	
	Loyer Août 2022	2 489.67 \$	
	Loyer Septembre 2022	2 489.67 \$	
	Loyer Octobre 2022	2 489.67 \$	
	Loyer Novembre 2022	2 489.67 \$	
	Loyer Décembre 2022	2 489.67 \$	
	Total municipalité de Val-Morin	29 876.04 \$	



Annexe 1

Contrats de plus de 2 000\$ totalisant plus de 25 000\$ par fournisseur

Du 2022-01-01 au 2022-12-31

Fournisseurs	Descriptions	Montants facturés	Date octroi des contrats de plus de 25 000\$
Techno Feu Inc.	Dépôt 25% de l'estimation exigé avant le début des réparations du #324	31 110.84 \$	2022-10-06
	Location camion échelle #407 du 9 février au 9 mars incl. frais départ	7 415.89 \$	2022-02-03
	Location camion échelle #407 du 10 mars au 9 avril 2022 incl.	6 898.50 \$	2022-02-03
	Location camion échelle #407 du 10 avril au 9 mai 2022 incl.	6 898.50 \$	2022-02-03
	Location camion échelle #407 du 10 mai au 9 juin 2022 incl.	6 898.50 \$	2022-02-03
	Pour créditer facture #FC10012474	-6 898.50 \$	2022-02-03
	Location camion échelle #407 du 10 mai au 20 mai 2022 incl.	2 447.85 \$	2022-02-03
	Réparations supplémentaire 324	3 167.27 \$	2022-10-06
	Réparations camion #324	140 194.13 \$	2022-10-06
	Dédution dépôt 25% de l'estimation exigé avant le début des réparations	-31 110.84 \$	2022-10-06
	Total Techofeu Inc.	167 022.14 \$	
TLÀ Architectes Inc.	Plan pour construction caserne SADM	45 990.00 \$	2021-12-02
		Total TLÀ Architectes Inc.	45 990.00 \$
Ville Sainte-Agathe-des-Monts	Loyer Janvier 2022	5 903.19 \$	
	Loyer Février 2022	5 903.19 \$	
	Loyer Mars 2022	5 903.19 \$	
	Loyer Avril 2022	5 903.19 \$	
	Loyer Mai 2022	5 903.19 \$	
	Loyer Juin 2022	5 903.19 \$	
	Loyer Juillet 2022	5 903.19 \$	
	Loyer Août 2022	5 903.19 \$	
	Loyer Septembre 2022	5 903.19 \$	
	Loyer Octobre 2022	5 903.19 \$	
	Loyer Novembre 2022	5 903.19 \$	
	Loyer Décembre 2022	5 903.19 \$	
	Total Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	70 838.28 \$	
	Total des contrat de plus de 2 000\$ totalisant plus de 25 000\$ par fournisseur	1 395 150.69 \$	